



Ecole d'Infirmiers de Bloc Opérateur  
Pôle Régional d'Enseignement et de Formation aux Métiers de la Santé  
74, voie du TOEC  
TSA 40031 +  
31059 Toulouse Cedex 9

# PROJET PÉDAGOGIQUE



2022 – 2024

ECOLE D'INFIRMIERS DE BLOC OPERATOIRE

# SOMMAIRE

<b>1. PRÉSENTATION.....</b>	<b>1</b>
1.1 MISSIONS .....	1
1.2 GOUVERNANCE .....	1
<b>2. CONTEXTE .....</b>	<b>3</b>
<b>3. LES ORIENTATIONS DE LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE.....</b>	<b>4</b>
3.1 LA DEFINITION DU METIER .....	4
3.2 LES PRINCIPES STRUCTURANTS.....	4
3.3 LES OBJECTIFS DE LA FORMATION .....	4
3.4 LES FINALITES DE LA FORMATION .....	5
3.5 LES VALEURS DE LA FORMATION .....	5
<b>4. APPROCHES PEDAGOGIQUES .....</b>	<b>7</b>
4.1 LA SIMULATION .....	7
4.2 L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES (APP).....	8
4.3 CLASSE INVERSEE .....	9
4.4 AUTRES METHODES PEDAGOGIQUES .....	9
4.5 LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'ENSEIGNEMENT (TICE ).....	9
4.6 OUTILS NUMERIQUES MIS A DISPOSITION DE L'ELEVE DURANT LA FORMATION .....	10
<b>5. LE DISPOSITIF DE FORMATION .....</b>	<b>10</b>
5.1 L'ALTERNANCE INTEGRATIVE .....	10
5.2 LE CALENDRIER.....	11
5.3 ENSEIGNEMENT THEORIQUE .....	12
5.4 ENSEIGNEMENT CLINIQUE (FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL).....	13
5.5 LE MEMOIRE .....	17
5.6 MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES.....	17
5.7 INDIVIDUALISATION DES PARCOURS .....	18
5.8 LE DIPLOME D'ÉTAT .....	19
<b>6. EVALUATION DU PROJET .....</b>	<b>20</b>
7.1 EVALUATION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT .....	20
7.2 EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS CLINIQUES .....	20
7.3 EVALUATION DU FONCTIONNEMENT GENERAL.....	20
<b>7. BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>22</b>
<b>8. ANNEXES.....</b>	<b>23</b>
ANNEXE I PLANIFICATION DE L'ALTERNANCE DE LA FORMATION .....	24
ANNEXE II : BLOCS DE COMPETENCES/ ACTIVITES ET COMPETENCES.....	25
ANNEXE III : LIEUX DE STAGE.....	27
ANNEXE IV : REPARTITION DES ECTS PAR SEMESTRE ET UNITES D'ENSEIGNEMENT .....	29
ANNEXE V : MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES. ....	30
ANNEXE VI : GRILLE D'EVALUATION UE2 SCIENCES MEDICO CHIRURGICALES.....	31
ANNEXE VII : GRILLE D'EVALUATION ENSEIGNEMENT CLINIQUE.....	32
ANNEXE VIII : GRILLE D'EVALUATION FONCTIONNEMENT GENERAL .....	34

## 1. PRÉSENTATION

Les **11 instituts et écoles** du CHU de Toulouse, dont l'école IBODE, sont regroupés sur un site unique à la ZAC de la Cartoucherie depuis septembre 2015. Ils constituent un pôle de formation aux carrières de santé et du social, administré par le CHU de Toulouse, nommé Pôle Régional d'Enseignement et de Formation aux métiers de la Santé (PREFMS).

Ce pôle contribue à la formation de plus de 2000 étudiants accueillis en moyenne par an par des équipes pédagogiques de haut niveau assorties de moyens matériels importants.

Cet environnement de qualité permet de mettre à disposition des étudiants de toutes les filières :

- ✚ Des ressources pédagogiques nombreuses et innovantes (une infothèque, un bloc opératoire de simulation.....)
- ✚ Des outils numériques et des technologies de communication avec notamment l'accès à une plateforme e-learning et un accompagnement assuré par un centre de formation multimédia.

La proximité des différentes écoles favorise l'interprofessionnalité en développant des enseignements communs.

### 1.1 Missions

- ✚ Former des professionnels aptes à exercer des fonctions d'infirmier de bloc opératoire dans les différents secteurs d'activité justifiant les compétences d'un infirmier de bloc opératoire.
- ✚ Dispenser une formation de qualité en collaborant avec les professionnels de terrain et les différents experts intervenant à l'école.
- ✚ Développer le partenariat entre les différents instituts de formation.
- ✚ Accompagner et valoriser les actions de recherche initiées durant la formation.
- ✚ Promouvoir la culture de la qualité et gestion des risques dans l'ensemble du dispositif de formation.
- ✚ Développer des actions de formation continue.

### 1.2 Gouvernance

L'école est administrée par le Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse, la Grande Région Occitanie et l'université Toulouse III Paul Sabatier.

**Une convention tripartite** décline les modalités de participation à la formation de l'université et les responsabilités des trois signataires<sup>1</sup>.

Au niveau de la région, l'École de Toulouse est en lien avec deux tutelles :

✚ **Le Conseil Régional** qui assure le financement de la formation, attribue le budget de fonctionnement, assure le suivi et son contrôle et agréé l'institut et son directeur.

---

<sup>1</sup> Convention tripartite en cours d'élaboration.

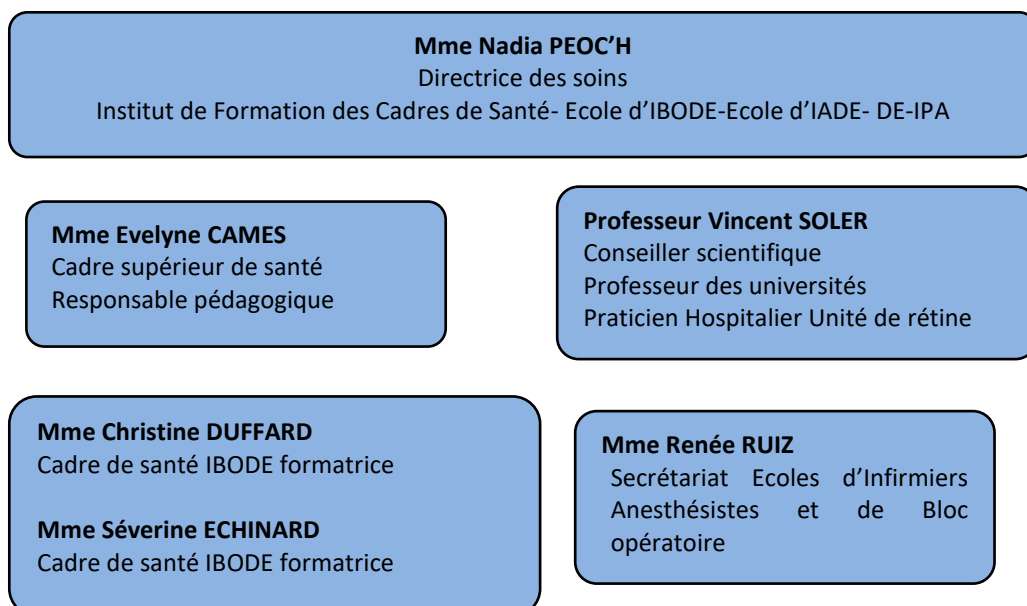
L'Ecole de Toulouse accueille des infirmiers(ères) diplômé(e)s d'État et des sages-femmes des établissements de santé de secteurs public ou privé d'Occitanie ainsi que d'autres régions de France Métropolitaine et DOM-TOM. Sa capacité d'accueil est agréée pour 30 élèves.

✚ **L'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Occitanie** assure le contrôle des instances de gouvernance de l'institut. La conseillère pédagogique de l'ARS est la personne référente qui contrôle la mise en œuvre de la formation, des évaluations et la qualité de la formation.

**La gestion de l'école est assurée par :**

Une Directrice des soins, une responsable pédagogique cadre supérieur de santé, et un Conseiller Scientifique, professeur des universités, praticien hospitalier spécialisé en chirurgie.

Deux formateurs permanents : cadres de santé formateurs IBODE.



## 2. CONTEXTE

La spécialité d'infirmier de bloc opératoire a vu le jour et a été instituée il y a plus de quarante ans par le décret n°71-388 du 21 mai 1971.

Par l'arrêté du 21 octobre 2001, l'exercice professionnel n'est plus limité au bloc opératoire, mais s'ouvre sur les secteurs associés suivants : stérilisation, unité d'hygiène, endoscopie et services où sont pratiqués des actes invasifs tels que radiologie interventionnelle ou hémodynamique.

Avec la reconnaissance d'actes infirmiers relevant de la compétence exclusive des infirmiers de bloc opératoire par le décret du 27 janvier 2015, la profession d'infirmier de bloc opératoire a évolué dans son champ d'exercice.

Le décret n°2022-732 du 27 avril 2022 relatif aux modalités de délivrance du diplôme d'Etat d'Infirmier de bloc opératoire et à l'attribution du grade master inscrit la formation IBODE dans le processus d'universitarisation des professions paramédicales.

L'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'Infirmier de bloc opératoire délimite les contours d'une réingénierie de formation par bloc de compétences en 4 semestres universitaires.

Le référentiel de formation propose, au-delà des compétences cœur de métier, de développer la recherche afin de favoriser l'expertise professionnelle dans la formation et les pratiques de soin.

L'approche par bloc de compétences doit nous permettre d'évoluer vers plus de transversalité dans un cadre universitaire en favorisant l'interprofessionnalité.

*« Apprendre à apprendre ensemble pour travailler demain ensemble ».*

### 3. LES ORIENTATIONS DE LA FORMATION d'Infirmier de Bloc Opératoire

#### 3.1 La définition du métier<sup>2</sup>

L'infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat est un professionnel spécialisé expert qui participe aux soins des personnes bénéficiant d'interventions chirurgicales, d'endoscopies ou d'actes techniques invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique. Ses compétences sont mises en œuvre dans le cadre d'un exercice en équipe pluriprofessionnelle, en secteur interventionnel quelle que soit la discipline chirurgicale, ou en secteur associé tel que la stérilisation. Il/elle prépare, organise et réalise des soins et des activités en lien avec le geste opératoire, en pré, per et post interventionnel. Dans son champ de compétences, il/elle met en œuvre toutes les mesures d'hygiène et de sécurité en tenant compte des risques inhérents à la spécificité des personnes soignées, à la nature des interventions, au travail en zone protégée, à l'utilisation de dispositifs médicaux spécifiques et à l'usage des nouvelles technologies.

#### 3.2 Les principes structurants

Ce projet pédagogique s'appuie sur les principes de la formation andragogique tels que :

- Mettre en œuvre un dispositif de formation professionnalisant faisant sens, ancré dans un contexte réel.
- S'appuyer sur les expériences professionnelles et personnelles de l'étudiant.
- Organiser les échanges entre « pairs » afin de favoriser « le conflit sociocognitif » avec une approche pédagogique de type socioconstructiviste.
- Développer l'acquisition de nouvelles compétences en favorisant l'autonomie, la responsabilisation, la créativité et la communication.
- Développer l'approche réflexive avec la mise en place des séquences d'analyse des pratiques professionnelles afin de développer la pensée critique.
- Proposer un accompagnement centré sur un projet professionnel individuel, dans un cadre sécurisant et de confiance.
- Impliquer l'étudiant dans l'évaluation et l'organisation de ses apprentissages.

#### 3.3 Les objectifs de la formation

Le dispositif de formation permet à l'étudiant d'acquérir les compétences spécifiques à l'exercice du métier IBODE.

Par ses contributions, la formation IBODE est une formation professionnalisante au sens défini par Le Boterf (2015) :

---

<sup>2</sup> Annexe 1 Référentiel d'activités de l'infirmier de bloc opératoire de l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire.

« **1<sup>er</sup> contribution** : Faire acquérir des ressources (connaissances savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale...) pour **savoir agir avec pertinence....**

**2<sup>eme</sup> contribution** : Entraîner à combiner des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités...) pour **construire et mettre en œuvre des réponses pertinentes à des exigences professionnelles** (réaliser une activité, résoudre un problème faire face à un évènement, conduire un projet...)

**3<sup>ème</sup> contribution** : **Proposer des objectifs réalistes** pour se situer « dans la zone proximale de développement établie par Vygostsky<sup>3</sup>.....

**4<sup>eme</sup> contribution** : Développer **la capacité de réflexivité** afin d'être capable de transférer dans un autre contexte....

**5<sup>ème</sup> contribution** : Développer **la capacité d'apprendre à apprendre** pour faire de sa pratique professionnelle une opportunité de création de savoir....

**6<sup>eme</sup> contribution** : Donner une juste place à **l'autoévaluation.....**

**7<sup>ème</sup> contribution** : Avancer dans la construction **d'une identité professionnelle... »**

### **3.4 Les finalités de la formation**

Au terme de sa formation, l'infirmier de bloc opératoire diplômé d'État doit être capable, dans le cadre d'une démarche qualité et de gestion des risques :

- ✚ D'élaborer un processus de soins infirmiers personnalisés adaptés aux besoins de santé des usagers et au contexte de son activité ;
- ✚ De garantir et de faire respecter les règles d'hygiène et de participer à l'évolution des pratiques ;
- ✚ De promouvoir la culture de la qualité des soins et la gestion des risques dans un environnement technologique évolutif ;
- ✚ De dispenser des soins adaptés aux différentes techniques chirurgicales en garantissant la sécurité de l'opéré, des personnels et de l'environnement ;
- ✚ De travailler en équipe et de participer à la formation des personnes intervenant dans ses différents secteurs d'activité ;
- ✚ D'agir comme partenaire de santé dans le cadre législatif et réglementaire, déontologique et éthique ;
- ✚ De participer à la gestion et à l'organisation de ses domaines d'activités afin de permettre la maîtrise conjointe de la qualité et des coûts ;
- ✚ D'évaluer et de réajuster sa pratique professionnelle.

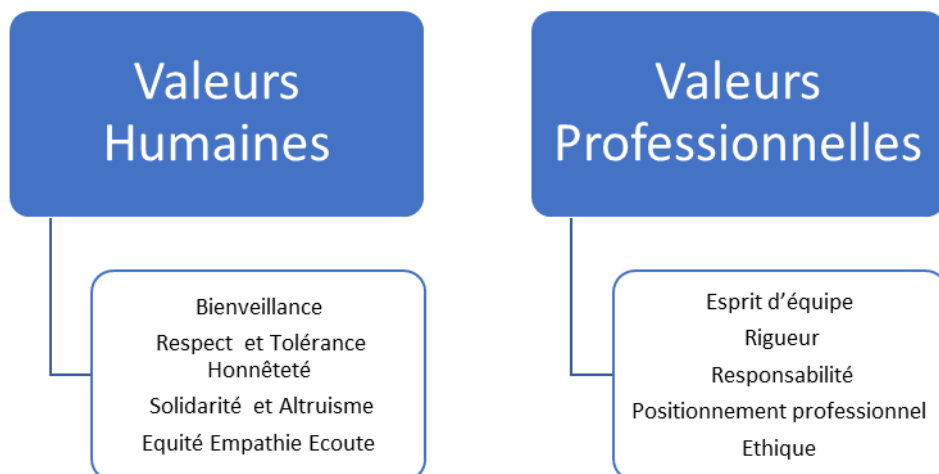
### **3.5 Les valeurs de la formation**

#### ▪ **Valeurs de l'équipe pédagogique**

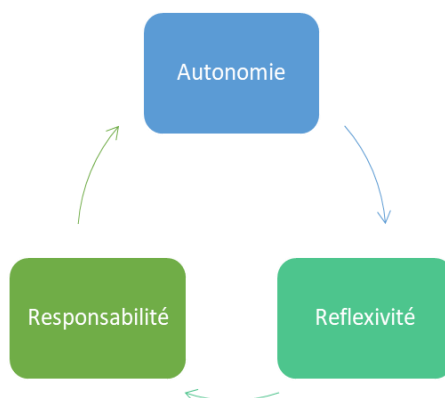
Elles sont le socle du Projet Pédagogique de l'école.

---

<sup>3</sup> Vygotsky, L. (1985). *Pensée et langage*, Messidor, Editions sociales.



▪ **Valeurs attendues chez l'étudiant**



**+** Autonomie

L'équipe pédagogique développe une formation qui permet à l'étudiant d'être **autonome**  
 En philosophie : « *Etre autonome implique une relation interdépendante à autrui, et suppose une parfaite connaissance de soi. L'autonomie peut se définir comme la capacité d'agir avec réflexion en toute liberté de choix, mais elle peut être également simplement physique.* » <sup>4</sup>

**+** Responsabilité

La responsabilité est le principe selon lequel chacun doit répondre des conséquences de ses actes<sup>5</sup>.

“ *Nul n'est responsable pénalement que de son propre fait* ” art 121-1 de Code Pénal.

<sup>4</sup> Formarier, M., Jovic, L. (2012). Les concepts en sciences infirmières. Mallet conseil.

<sup>5</sup> Boissier-Rambaud, C. et Holleaux, G. (2002). *La responsabilité juridique de l'infirmière*, Paris : Lamarre (6<sup>ème</sup> édition).



Pour l'ARSI<sup>6</sup>, « la responsabilité se définit en droit comme l'obligation faite à une personne de répondre de ses actes, du fait du rôle et des charges qu'elle doit assumer, et d'en supporter toutes les conséquences. »

Pour l'équipe pédagogique, être responsable c'est être capable de faire preuve d'initiatives et prendre des décisions dans les limites de son rôle et au regard de son éthique professionnelle. C'est aussi prendre conscience du devoir de répondre de la conséquence de ses actes. C'est encore prendre conscience de ses propres limites.

### Réflexivité

« La réflexivité consiste pour un sujet à prendre du recul par rapport à ses pratiques professionnelles, de façon à expliciter la façon dont il s'y est pris pour modéliser et pour faire évoluer ses schèmes opératoires de façon à les transférer ou les transposer sur de nouvelles situations. »<sup>7</sup>

Pour l'équipe pédagogique, c'est être capable de prendre du recul par rapport à sa pratique, et l'analyser. C'est être conscient de son agir, c'est-à-dire être capable d'expliquer *pourquoi et comment j'agis en situation*.

Cette auto analyse permet à l'étudiant d'apprendre de ses situations pour réussir, progresser et transférer ses acquis dans des situations plus complexes.

## 4. APPROCHES PEDAGOGIQUES

Les approches pédagogiques favorisées au sein de l'Ecole sont en lien avec les attendus du métier IBODE et les préconisations énoncées dans le référentiel de formation<sup>8</sup>.

### 4.1 La simulation

Depuis plusieurs années, nous avons mis en place l'apprentissage par la simulation.

Pour certains auteurs comme Pascal Béguin et Annie Weill Fassina<sup>9</sup>, la simulation est une méthode d'enseignement, de savoir-faire et d'habiletés utilisée dans des tâches pour lesquelles un enseignement direct s'avère impossible pour des raisons déontologiques (sécurité et sûreté), économiques (coût du matériel) ou techniques (très faible probabilité d'occurrence des incidents ou accidents). L'objectif est de permettre à l'opérateur d'apprendre à reproduire de la façon la plus réaliste et fidèle les comportements attendus.

Selon Pastré, Mayen et Vergnaud (2006), « la simulation est une démarche d'apprentissage, qui met en scène, grâce à un objet, le simulateur, des situations qui vont servir à l'acquisition des compétences professionnelles mobilisées dans l'activité ».

---

<sup>6</sup> ARSI : association de recherche en soins infirmiers.

<sup>7</sup> Guy, L. B. (2003). Construire des compétences individuelles et collectives, Éditions d'organisation.

<sup>8</sup> Annexe 3 Référentiel de formation de l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire.

<sup>9</sup> Béguin, P., et Weill-Fassina, A. (1997). La simulation en ergonomie : connaître, agir et interagir. Toulouse : Octarès.

La simulation est une méthode pédagogique largement appréciée par les étudiants et enseignants, elle permet des applications très concrètes dans le champ de l'amélioration des pratiques professionnelles et de la gestion des risques, de plus elle est basée sur l'apprentissage expérientiel et la pratique réflexive.

Cette approche par simulation va avoir un impact sur la confiance en soi, la communication, la gestion des risques, les facteurs humains, le travail en équipe. De plus, elle permet de réactiver la mémoire à long terme, parfois le rappel des bonnes pratiques et des échanges pluri professionnels.

Depuis le Décret du 27 janvier 2015 relatif aux actes infirmiers relevant de la compétence exclusive des infirmiers de bloc opératoire, publié au Journal officiel du 29 janvier 2015, le programme de formation suggère l'utilisation de la **pratique simulée** sous toutes ses formes, comme méthode d'acquisition de capacités devant être maîtrisées.

Au PREFMS, le bloc opératoire dédié à la simulation est la réplique exacte d'un vrai bloc avec ses équipements, les vestiaires, le sas de lavage des mains et d'un arsenal avec en plus, le matériel requis pour la simulation : caméras, salle de régie, vitre sans tain, système d'enregistrement vidéo... Le briefing et le débriefing se déroulent en salle de régie attenante. Nous proposons plusieurs *scénarii* aux étudiants afin qu'ils effectuent un entraînement en temps réel, dans un environnement virtuel, recréant les conditions réelles pour une immersion maximale.

Pour renforcer l'axe de l'interprofessionnalité, il est proposé lors de la formation de réaliser des séances de simulation avec les étudiants de l'école d'infirmier d'anesthésie notamment sur l'accueil du patient au bloc opératoire, la check list et la mise en posture chirurgicale.

#### **4.2 L'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP)**

L'analyse des pratiques est un lieu de partage, d'échange et d'écoute réciproque sur l'activité professionnelle. Elle s'inscrit à la fois dans un dispositif visant le développement d'une posture réflexive, et dans une démarche de formation professionnalisante.

L'APP va permettre, à partir de situations de formation rencontrées, d'évaluer sa manière d'agir en prenant de la distance sur son action. Selon Schön (1994), être un praticien réflexif, *c'est être capable de prendre sa propre action comme objet de sa réflexion, après mise à distance.*

L'APP demande toutefois de sortir du champ émotionnel pour être capable de porter un regard critique sur sa manière d'agir et ainsi prendre conscience de son action.

Secondairement, l'APP permet de questionner des champs référentiels variés amenant l'apprenant à élargir les connaissances théoriques et pratiques à travers lesquels il appréhende les situations rencontrées. Cette démarche permet à l'étudiant de faire évoluer ses pratiques professionnelles et de développer ses compétences.

Les formatrices initient tout au long du parcours de formation des séances d'APP, notamment lors des retours de stage à partir de situations réelles identifiées par les étudiants.

### 4.3 Classe inversée

L'Ecole D'IBODE de Toulouse développe des approches s'inscrivant dans le concept de « classe inversée » décrit par Marcel Lebrun<sup>1011</sup>. Cette approche pédagogique « *consiste à inverser et à adapter les activités d'apprentissage traditionnellement proposées aux étudiants en utilisant en alternance la formation à distance et la formation en classe pour prendre avantage des forces de chacune* ». (Université de Sherbrooke, 2013).

Cette approche laisse place à l'autonomie amenant l'étudiant à être acteur de son apprentissage. Elle favorise le travail collaboratif, l'interaction et la créativité notamment dans les travaux de groupe.

Les thèmes tels que « les fonctions de l'IBODE », « les postures chirurgicales », « la gestion des risques » se prêtent tout à fait à cette méthode d'enseignement.

### 4.4 Autres méthodes pédagogiques

- **Auto confrontation simple**

Au cours du 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> semestre durant les stages, chaque élève est filmé par une formatrice lors d'une intervention chirurgicale. A la suite de l'intervention, la formatrice et l'étudiant visionnent le film afin d'identifier les points acquis et les axes d'amélioration.

L'auto confrontation simple (ACS) consiste à confronter un participant unique à sa propre activité.

Pour Benjamin Bloom, cette méthode repose sur l'hypothèse selon laquelle « *un individu est susceptible de revivre une situation passée avec d'autant plus de précision que celle-ci lui est présentée avec un nombre important de traces issues de la situation originale* (1953) ».

La vidéo permet d'avoir ces traces, elle est un élément retransmetteur fidèle et neutre. Lors du visionnage, l'étudiant est très souvent surpris. Il est important, pour le formateur, de l'amener par l'explicitation à « 'éclairer ses choix d'action, analyser sa propre action en vue de réguler ses actions futures » comme le souligne Becker et Leroy (2010).

### 4.5 Les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'enseignement (TICE )

Aujourd'hui, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) occupent une place de plus en plus importante dans notre vie personnelle et professionnelle.

L'introduction des TICE dans les universités ou dans les instituts ou écoles de formation paramédicale est devenue une nécessité et modifie les processus d'apprentissage et d'enseignement.

---

<sup>11</sup> Lebrun, M. Lecoq, J. (2015). Classes inversées : Enseigner et apprendre à l'endroit ! Editions CANOPE.

A l'ère du numérique, la relation pédagogique formateur-étudiant évolue tout comme le rapport au savoir et à la façon d'apprendre en s'inscrivant dans une nouvelle théorie d'apprentissage : le connectivisme<sup>12</sup>.

L'enseignant doit favoriser la transmission des savoirs et le développement des compétences spécifiques au bloc opératoire en proposant des dispositifs numériques créant un environnement où l'apprentissage participatif et collaboratif prend une place prépondérante.

Les TICE permettent de favoriser l'autonomie de l'étudiant, le travail en réseau et d'activer ses ressources internes en termes de savoir, savoir-faire et savoir-être afin de bâtir de nouvelles connaissances précises, actualisées et pertinentes.

Nous avons repensé la gestion des espaces d'apprentissage notamment en proposant des PowerPoint sonorisés, des QCM interactifs avec l'utilisation de logiciel, comme Kahoot par exemple.

#### **4.6 Outils numériques mis à disposition de l'élève durant la formation**

Le Centre de Formation Multimédia (CFM) gère au sein du PREFMS l'ensemble des outils numériques mis à disposition.

Une plateforme numérique Elffe permet aux étudiants d'avoir accès à la planification des enseignements en distanciel (accès aux liens visio), aux supports de cours et à une bibliothèque où des ressources complémentaires sont accessibles.

Les formateurs peuvent aussi utiliser la plateforme pour le dépôt de travaux.

Cette plateforme nous permet aussi dans le cadre de la démarche de certification de déposer les formulaires d'évaluation de la qualité des stages, des modules de formation théoriques et du fonctionnement.

Lors de la première semaine d'intégration, le CFM forme les étudiants à son utilisation.

L'accessibilité au planning des cours est réalisée avec le logiciel Aurion. Toute modification réalisée par l'équipe pédagogique est transmise aux étudiants par email automatique depuis le logiciel Aurion.

## **5. LE DISPOSITIF DE FORMATION**

### **5.1 L'alternance intégrative**

Cette formation en alternance s'inscrit dans un dispositif **d'alternance intégrative** décrit par Malglaive (1983). L'Alternance intégrative est un dispositif dans lequel les deux lieux

---

<sup>12</sup> Siemens, G. (2005). Connectivisme : Une théorie de l'apprentissage pour l'ère du numérique. International Journal of Instructional Technology and Distance Learning, 2(1).

concourent ensemble à l'acquisition des compétences requises pour l'exercice d'un métier (forte mise en cohérence des 2 lieux). L'aller-retour entre les lieux et les types de savoirs est fondamental.

L'équipe pédagogique s'appuie aussi sur les dimensions de l'alternance selon André GEAY (1998) :

- La dimension institutionnelle : développe un partenariat école-entreprise et une coresponsabilité. Elle nécessite l'engagement des deux institutions dans un projet commun de formation où les responsabilités et les rôles sont clairement définis.
- La dimension didactique : intégration d'une démarche de formation inverse à la didactique scolaire classique. Elle part du métier et de l'expérience dans une concertation interdisciplinaire, source de savoirs. « *Etude systématique des processus de transmission et d'appropriation des connaissances* » c'est-à-dire construire des situations de formation à partir de situations de travail.
- La dimension pédagogique : ou « pédagogie de l'alternance », partage des savoirs et du métier tant pour l'enseignant que pour le tuteur, « savoirs partagés ».
- La dimension personnelle : autonomisation de l'alternant dans ses apprentissages par le développement d'une démarche de production de savoir, de gestion de son temps et association des apprentissages expérimentiels et formels.

Le principe organisationnel de la formation tient compte de la législation en vigueur du programme d'études reposant sur l'Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire.

Les 20 mois de formation sont organisés dans l'alternance d'enseignement théorique (1155 heures) et d'enseignement clinique (1645 heures), entre l'école, les blocs opératoires et secteurs associés.

A l'issue de la formation, l'infirmier de bloc opératoire devra être capable d'organiser et de dispenser des soins individualisés de qualité à tout opéré, dans le contexte psychosociologique de l'environnement opératoire et de se situer, d'agir comme partenaire dans le cadre du système de santé.

## 5.2 Le Calendrier

Il est basé sur l'alternance des périodes de formation à l'école d'infirmiers de bloc opératoire et de formation en milieu professionnel afin de favoriser l'intégration et la transférabilité des différents apprentissages réalisés (enseignement théorique, clinique et pratique).

Les semestres 1 et 2 laissent une place prépondérante aux enseignements théoriques.

Les semestres 3 et 4 permettront à l'étudiant de développer une posture professionnelle nécessaire à l'exercice du métier d'IBODE.

	S1		S2		S3		S4	
	12 sep 2022 au 2 février 2023		6 février 2023 au 30 juin 2023		11 sept 2023 au 2 février 2024		5 février 2024 au 28 juin 2024	
	Nombre de semaines	Nombre Ects	Nombre de semaines	Nombre Ects	Nombre de semaines	Nombre Ects	Nombre de semaines	Nombre Ects
Enseignements Théoriques	11 semaines	21 Ects	15 semaines	25 Ects	5 semaines	15 Ects	2 semaines	12 Ects
Stages	9 semaines	9 Ects	5 semaines	5 Ects	15 semaines	15 Ects	18 semaines	18 Ects
Congés	1 semaine		1 semaine		1 semaine		1 semaine	

La formation débute le lundi 12 septembre 2022 et se termine le vendredi 28 juin 2024.

A la fin du semestre 3, les étudiants reprennent temporairement leur activité chez leur employeur pour la période excédant les congés habituellement octroyés chez ce dernier.

Le stage complémentaire mentionné à l'article 28<sup>13</sup> est programmé durant la période estivale universitaire par l'équipe pédagogique.

**Planification de la formation** : *In extenso* dans l'annexe I.

### 5.3 Enseignement théorique

Les enseignements théoriques articulés autour de 5 blocs de compétences, soit 9 compétences, comprennent 10 unités d'enseignement auquel se rajoute une UE 11 Optionnelle et une UE12 Stage.

Blocs de compétences	Compétences	Unités d'enseignement
<b>Bloc 1 –Prise en soins et mise en œuvre des activités de prévention et de soins en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique</b>	1 - Concevoir et contribuer à mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptés aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	UE1- Sciences infirmières et bloc opératoire
	2 - Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques	UE2- Sciences médico-chirurgicales
<b>Bloc 2 – Mise en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique</b>	3 – Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne	UE3- Techniques complexes d'assistance chirurgicale
<b>Bloc 3 – Organisation et coordination des activités de soins, de la démarche qualité et prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés</b>	4- Organiser et coordonner les activités de soins liées au processus péri-opératoire	UE4- Coordination des activités de soins liées aux processus péri-opératoire, pré, per et post-op
	5 - Conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	UE5- Prévention et gestion des risques

<sup>13</sup> Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire.

	6 - Mettre en œuvre, contrôler et ajuster la démarche de gestion et prévention du risque infectieux dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	
<b>Bloc 4 - Information et formation des professionnels dans les secteurs interventionnels et secteurs associés</b>	7 - Former et informer les professionnels et les personnes en formation	UE6- Formation, tutorat et développement des compétences
<b>Bloc 5 – Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques</b>	8 - Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques	UE7- Recherche
		UE 8- Langue vivante
	9 – Evaluer et améliorer les pratiques professionnelles au regard des évolutions techniques et réglementaires	UE10- Analyse de pratique professionnelles

**Blocs de compétences/ activités et compétences :** *In extenso* dans l'annexe II.

Les enseignements théoriques se déroulent au PREFMS en présentiel ou en distanciel.

Les horaires s'échelonnent de 8h00 à 18h00 avec une pause repas entre 12h et 14h

Le temps de présence en cours obligatoire est validé à partir d'un émargement qui est ensuite transmis aux établissements financeurs.

Plusieurs modalités pédagogiques peuvent être proposées :

Travaux dirigés, ateliers de simulation (TD), Travaux de groupe (TG), Travail personnel guidé (TPG), cours magistraux.

Le choix des intervenants médicaux est réalisé en concertation avec le conseiller scientifique. Les intervenants non médicaux sont identifiés par l'équipe pédagogique au regard de leur expertise et compétences relatives au sujet traité.

#### **5.4 Enseignement clinique (formation en milieu professionnel)**

Conformément à l'article 20 de l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'Infirmiers de Bloc Opératoire, la formation IBODE comprend 47 semaines de stage réparties sur les 4 semestres.

Les périodes en milieu professionnel peuvent se réaliser en établissement de santé public ou privé, dans un hôpital des armées ou auprès de chirurgiens libéraux. Un maximum de 23 semaines de la période en milieu professionnel peut être réalisé chez l'employeur à condition de ne pas revenir sur le secteur interventionnel d'origine, hormis pour les alternants.

Les stages se répartissent de la façon suivante :

Semestre	Semaine de stage	
<b>Semestre 1</b>	9 semaines de stage	- 5 semaines en bloc opératoire - 1 à 2 semaines en service d'hygiène - 1 à 2 semaines en service de stérilisation - 1 à 2 semaines en secteur interventionnel (cardio, hémodynamique, radio interventionnelle)
<b>Semestre 2</b>	5 semaines de stage	- 4 semaines en bloc opératoire et - 1 semaine en poste de régulation au bloc opératoire
<b>Semestre 3</b>	15 semaines de stage	5 semaines + 6 semaines ou 11 semaines en bloc opératoire 4 semaines stage recherche
<b>Semestre 4</b>	18 semaines de stage	- 4 semaines + 5 semaines ou 9 semaines en bloc opératoire - 5 semaines + 4 semaines ou 9 semaines en bloc opératoire

Le stage constitue un des temps forts de la formation. Il s'inscrit dans un dispositif visant une alternance intégrative.

Le choix des stages est négocié avec l'étudiant, lors du premier entretien de suivi pédagogique. Il doit tenir compte des contraintes institutionnelles (stages obligatoires et optionnels), de l'expérience de l'étudiant et être en lien avec son projet professionnel.

Stages	Secteurs
26 semaines de stage obligatoire	4 semaines : Hygiène, stérilisation, interventionnel (radio, cardio, endoscopie) 8 semaines en chirurgie ostéoarticulaire conventionnelle et ambulatoire 8 semaines en chirurgie viscérale et vasculaire conventionnelle et ambulatoire 6 semaines de stage permettant d'appréhender les actes et activités de la compétence 3 dans la spécialité choisie par l'étudiant.
17 semaines de stages	Lieux choisis en concertation avec équipe pédagogique et l'étudiant
4 semaines	Stage recherche

L'école s'engage à proposer des terrains de stage en adéquation avec les finalités de la formation et les attentes de l'étudiant. Elle propose une offre de stage diversifiée à la fois en



secteur privé et public et dans différentes spécialités. Toute autre demande individuelle de stage en lien avec le projet professionnel de l'étudiant est étudiée.

**Liste des lieux de stages** : *In extenso* dans l'Annexe III

### Modalités d'encadrement

L'ensemble des personnels de bloc opératoire qui accueillent des étudiants en stage participe à la formation des futurs professionnels.

L'école s'est positionnée depuis des années sur la formation des tuteurs de stage, acteurs incontournables de la professionnalisation des étudiants.

Cette formation, de 4 jours, permet de sensibiliser les tuteurs à la communication et à la dimension stratégique de l'accueil et l'importance de l'évaluation.

L'école favorise le partenariat avec le terrain afin de pérenniser la collaboration et la communication. Elle propose des réunions de travail chaque année avec les différents lieux de stage sur le processus d'accompagnement des étudiants, leur accueil, le tutorat, les feuilles de stage.

Avant tout départ en stage, chaque étudiant élabore des objectifs de stage à partir de son expérience professionnelle et de son projet afin de progresser dans les différents aspects du métier. Ces objectifs sont validés par le formateur. La formulation des objectifs de stage l'aide à progresser dans les différents aspects du métier.

L'individualisation du parcours d'apprentissage se poursuit dans le cadre d'échanges entre le tuteur et l'étudiant (+/- le cadre ou +/- le formateur) en réajustant si besoin les objectifs de stage. On parle ainsi d'individualisation comme visée dans l'accompagnement. L'acte d'accompagner se définit comme l'acte de « *se joindre à quelqu'un pour aller où il va en même temps que lui* » Maëla Paul (2004)

L'étudiant trace son activité de stage sur un carnet de stage. Ce document permet à l'étudiant d'analyser ses apprentissages et d'identifier les points acquis ou à améliorer.

Ce dispositif doit aider l'étudiant dans sa démarche réflexive.

La prise de recul, la distanciation sur les événements passés est une réelle opportunité pour enrichir sa pratique professionnelle et devenir un praticien réflexif c'est-à-dire, selon Donald Schön « *une personne qui utilise la réflexion comme un outil lui permettant de relire ses expériences afin d'en tirer des enseignements et ainsi d'aborder différemment des situations complexes inhérentes à sa pratique* ».

L'engagement de chacun dans le parcours d'apprentissage de l'EIBO favorise le processus de professionnalisation.

**Maitre de stage cadre de santé :**

Le responsable du stage s'engage à réaliser un entretien, présenter le service, apporter les informations nécessaires sur le lieu de stage (notamment pour les accès et le vestiaire)

Il devra nommer un tuteur de stage IBODE.

Le planning prévisionnel est notifié à l'étudiant, dès son arrivée. Il sera retranscrit sur le formulaire et validé en fin de stage.

**Le formateur de l'Ecole d'IBODE**

Il assure la coordination école/terrain de stage et le suivi de l'étudiant.

Il accompagne les équipes dans l'utilisation des outils de suivi de la formation.

Il communique avec le tuteur ou le maitre de stage afin de suivre le parcours de l'EIBO et réguler les difficultés éventuelles.

**Tuteur IBODE :**

Responsable de l'encadrement pédagogique, il organisera le parcours de l'étudiant en fonction des objectifs personnels de l'élève, du programme opératoire, et de sa progression.

Le tuteur a la responsabilité de réaliser le bilan d'évaluation mi-stage et fin de stage en concertation avec les référents ayant participé à l'encadrement

Les dates prévisionnelles de ces bilans sont formalisées dès le début de stage.

**Les professionnels de proximité, IDE et IBODE :**

Ils participent à la formation de l'EIBO au quotidien contribuant, par leurs expertises multiples, à l'enrichissement de son parcours, et à sa construction identitaire.

Ils sont en lien régulier avec le tuteur afin d'assurer le suivi de progression de l'élève durant son stage.

**L'étudiant :**

Acteur et responsable de sa formation, il doit :

- Préparer son stage en formulant des objectifs précis au regard des capacités à renforcer ou développer
- Prendre contact avec le responsable du stage
- Respecter les règles du bloc opératoire et faire preuve de rigueur professionnelle et d'implication.
- Respecter le planning et les horaires proposés par le cadre
- Prévenir le cadre du bloc et l'école en cas d'absence
- Adopter un comportement responsable, attentif aux personnes et aux biens
- Faire preuve d'investissement durant le stage afin d'enrichir ses compétences
- Rédiger le travail demandé par les formateurs : techniques opératoires, démarches de soins, autres ....
- Réaliser le questionnaire d'évaluation de la qualité du stage.

## 5.5 Le mémoire<sup>14</sup>

En fonction du projet professionnel, les étudiants soutiennent un mémoire au semestre 4. La soutenance publique est réalisée devant un jury comprenant au moins un formateur infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat, un personnel sous statut enseignant et hospitalier et le directeur de mémoire.

L'école d'IBODE de Toulouse accompagne les étudiants dans la rédaction d'un mémoire de recherche selon 3 axes :

- ✚ Mémoire bibliographique fondé sur une analyse critique de la littérature.
- ✚ Mémoire consistant en une analyse critique, s'appuyant sur l'expérience clinique et s'inscrivant dans un champ théorique déterminé.
- ✚ Mémoire de recherche.

Le sujet du mémoire est validé par le référent universitaire de l'unité d'enseignement recherche.

Pour accompagner les étudiants dans cette démarche, l'école propose :

- des cours magistraux abordant les principes méthodologiques de la recherche
- un accompagnement individuel avec un directeur de recherche
- des temps de régulation par demi-groupe ou individuel avec les cadres formateurs.
- la mise à disposition de ressources documentaires à l'infobibliothèque du PREFMS.

## 5.6 Modalités de contrôle de connaissances

La formation est organisée en quatre semestres validés par l'obtention de 120 crédits européens conformément au référentiel de formation annexe III de l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire.

73 crédits sont liés aux unités d'enseignements théoriques et 47 crédits liés à la formation en milieu professionnel.

**Répartition des ECTS par semestre et unités d'enseignements :** *In extenso* dans l'Annexe IV

Les modalités d'évaluation<sup>15</sup> s'appuient sur les préconisations de l'Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire.

En fonction des UE, les modalités peuvent être individuelles ou en groupe, à partir d'un travail écrit ou oral. Les études de situation avec pratiques simulées seront privilégiées sur la compétence 3.

**Calendrier des modalités de contrôles de connaissances :** *In extenso* dans l'Annexe V

---

<sup>14</sup> Mentionné article 29 et l'annexe 3 référentiel de formation de l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire.

<sup>15</sup> Modalités en attente de validation de l'université de Toulouse III Paul Sabatier

L'école a fait le choix de diversifier la forme de ces évaluations : QCM (questions à choix multiples), cas clinique, épreuve de synthèse.....

L'étudiant doit obtenir une note de dix sur vingt à l'évaluation de chaque unité d'enseignement pour qu'elle soit validée.

Pour toute note inférieure à la moyenne requise, une deuxième session est organisée selon les mêmes modalités.

Les étudiants n'ayant pas validé ces unités d'enseignement voient leur situation examinée par la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants.

### Enseignement clinique :

Selon l'arrêté du 27 avril 2022, article 27, à chaque stage, les responsables de l'accueil et de l'encadrement de l'étudiant évaluent le niveau d'acquisition pour chacune des compétences sur la base du support d'évaluation prévu en annexe V. Les actes et activités en lien avec la compétence 3 sont encadrés et évalués par le chirurgien. En cas de difficulté, un entretien entre le responsable de l'accueil et de l'encadrement, le formateur référent et l'étudiant est préconisé. Son contenu est rapporté aux membres du jury semestriel.

Le responsable pédagogique et le formateur de l'école référent du suivi pédagogique de l'étudiant prennent connaissance des indications portées sur ce support d'évaluation pour proposer au jury semestriel l'attribution des crédits européens.

Durant le parcours de formation, les formatrices assurent un accompagnement régulier des élèves en stage.

- Sur les semestres 1 et 2, une visite pédagogique individuelle est réalisée pour chaque étudiant sur la fonction de circulante.
- Sur les semestres 3 et 4, un enseignement clinique individuel vidéo assisté est réalisé sur la fonction d'instrumentiste plus particulièrement.

## **5.7 Individualisation des parcours**

### Le suivi pédagogique

Le suivi pédagogique est un temps de formation basé sur l'accompagnement des étudiants tout au long de leur cursus. Il vise à la construction de son identité et de son projet professionnels. Le suivi pédagogique est à distinguer du temps d'enseignement. Il est la base d'une formation personnalisée, favorise la co-construction et l'autoformation. Le formateur référent mesure l'évolution de l'étudiant et, en fonction des besoins identifiés et des demandes de l'apprenant, il propose des réajustements.

L'équipe pédagogique de l'école d'IBODE de Toulouse rencontre l'étudiant de manière régulière sur la base d'un calendrier annuel fixant le nombre minimum d'entretiens individuels ou de façon plus rapprochée à sa demande ou à la demande de l'école.

Plusieurs entretiens individualisés de suivi pédagogique sont formalisés à l'école IBO :

- en début de formation afin d'organiser le parcours de formation en milieu professionnel.

- à la fin de chaque semestre pour évaluer la progression dans le parcours de professionnalisation et identifier les axes d'amélioration.

Chaque entretien est guidé par une grille établie par l'équipe pédagogique. Tous les entretiens de suivi pédagogique sont ensuite tracés et conservés à l'école dans le dossier scolaire de l'étudiant.

Un livret scolaire composé de :

- Curriculum vitae
- Attestation d'AFGSU valide pour la présentation au diplôme d'état
- Attestation de formation « Tutorat en bloc opératoire »
- Attestation de formation à la radioprotection du personnel et des patients
- Feuilles d'évaluation en milieu professionnel des différents stages réalisés
- Récapitulatif semestriel de la validation des ECTS.

Ce dossier a pour objectifs de centraliser les informations pour :

- Vérifier l'acquisition des apprentissages
- Suivre la progression de l'étudiant pendant la formation
- Assurer la traçabilité de la validation des unités d'enseignements et des évaluations en milieu professionnel.
- Assurer la traçabilité des suivis pédagogiques individuels.

## **5.8 Le Diplôme d'Etat**

Le diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire s'acquiert par l'obtention de 120 crédits européens correspondant à l'acquisition des cinq blocs de compétences définies à l'annexe II, dont les 73 crédits liés aux unités d'enseignements et les 47 crédits liés à la formation en milieu professionnel.

Les dossiers des étudiants ayant validé les trois premiers semestres de formation équivalent à 90 crédits sur 90, ayant effectué la totalité des épreuves et des stages prévus pour la validation du semestre 4 et n'ayant pas cumulé plus de cinq pour cent d'absence justifiée, non rattrapée sur l'ensemble de la formation, sont présentés au jury du diplôme d'Etat.

Les étudiants ne remplissant pas les conditions bénéficient d'une deuxième session d'évaluation pour les enseignements du semestre 4.

Ils peuvent être autorisés par le directeur de l'école, après avis de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants, à s'inscrire une seconde fois pour suivre les formations théoriques et pratiques des unités d'enseignement non validés des semestres 3 et 4. Dans ce cadre, ils bénéficient à nouveau de deux sessions d'évaluation pour chaque semestre et conservent le bénéfice des crédits acquis.

## **6. EVALUATION DU PROJET**

Le PREFMS s'est engagé depuis 2019 dans une démarche d'amélioration continue. A ce titre, l'Ecole d'IBODE a réalisé en décembre 2021 la procédure de certification selon les exigences du référentiel NF EN ISO 9001 version 2015.

Le projet pédagogique s'inscrit dans cette démarche d'évaluation continue afin d'identifier les actions à mettre en œuvre pour améliorer le dispositif de formation proposé, identifier les axes d'innovation possible.

Cette démarche renforce la relation de confiance et de partenariat établie avec les établissements de santé.

L'évaluation de la satisfaction des étudiants IBODE est aussi une priorité au sein de l'école d'IBODE afin de garantir la formation de professionnels compétents.

Elle est réalisée à la fois sur la formation clinique et théorique ainsi que sur le fonctionnement général.

### **7.1 Evaluation des unités d'enseignement**

Les différentes unités d'enseignement sont évaluées au travers de questionnaires mis en ligne sur la plateforme Elffe®.

Les données recueillies dans la grille d'évaluation (modèle en annexe) sont analysées et anonymisées par informatique par le responsable de la qualité du PREFMS.

Le rapport fait ensuite l'objet d'échange avec l'équipe pédagogique et permet l'identification des actions correctives à mettre en œuvre.

### **7.2 Evaluation des enseignements cliniques**

L'enseignement clinique est évalué à chaque fin de stage par le biais d'un questionnaire mis en ligne sur la plateforme Elffe®.

Les données recueillies dans la grille d'évaluation (modèle en annexe) sont analysées et anonymisées par informatique par le responsable de la qualité du PREFMS.

L'évaluation concerne les conditions d'accueil, l'organisation du tutorat et l'intérêt pédagogique.

Une synthèse est transmise aux établissements lors de réunion d'encadrement par le responsable pédagogique.

Si de réelles difficultés sont identifiées, le stage peut être momentanément fermé après discussion avec l'établissement et échange avec la directrice et le conseiller scientifique.

### **7.3 Evaluation du fonctionnement général**

Le fonctionnement général est évalué à la fin de la première année sur l'aspect organisationnel, l'accès aux outils numériques et les locaux par le biais d'un questionnaire mis en ligne sur la plateforme Elffe®.

Les données recueillies dans la grille d'évaluation (modèle en annexe) sont analysées et anonymisées par informatique par le responsable de la qualité du PREFMS.

Le rapport fait ensuite l'objet de d'échange et de réajustement en concertation avec l'équipe pédagogique, le CFM ou le service gestionnaire du site.

## 7. BIBLIOGRAPHIE

Benner, P. (2003). *De novice à expert : excellence en soins infirmiers*. Elsevier Masson.

Geay, A. (1998). *L'école de l'alternance*. Paris : L'Harmattan.

Le Boterf, G. (2015). *Construire les compétences individuelles et collectives : Agir et réussir avec compétences, les réponses à 100 questions*. Eyrolles.

Lebrun, M. et Lecoq, J. (2015). *Classes inversées. Enseigner et apprendre à l'endroit*. Canope.

Malglaive, G. (1983). « *Alternance et compétences* ». Dans les cahiers pédagogiques, n°320.

Paul, M. (2004). *L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique*. Paris : L'Harmattan.

Pastré, P., Mayen, P., & Vergnaud, G. (2006). *La didactique professionnelle : Note de synthèse*. (154), 145-198.

Perrenoud, P. (2001). *Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant*. ESF.

Schön, D.A. (1994). *Le praticien réflexif*. A la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel. Montréal : Logiques Editions.

Vial, M. (2005). *Travailler les valeurs professionnelles ou comment se professionnaliser*. Soins Cadres, n°53.

Wittorski, R. (2007). *Professionnalisation et développement professionnel*. Paris : L'Harmattan.

Zarifian, P. (2004). *Le modèle de la compétence*. RUEIL-MALMAISON : Liaisons.

UNAIBODE. (2012). *Vers la formation par compétences des IBODE*. Paris.



## 8. ANNEXES

**Annexe I** : Planification de l'alternance de la formation

**Annexe II** : Blocs de compétences/ activités et compétences

**Annexe III** : Lieux de stage

**Annexe IV** : Répartition des ECTS par semestre et unités d'enseignement

**Annexe V** : Modalités de contrôle de connaissances

**Annexe VI** : Grille d'évaluation des enseignements théoriques : UE2 Sciences Médico  
Chirurgicales

**Annexe VII** : Grille d'évaluation des enseignements cliniques

**Annexe VIII** : Grille d'évaluation du fonctionnement général

# Annexe I Planification de l'alternance de la formation

PLANNING PREVISIONNEL 2022 - 2024 / ECOLE Infirmiers de Bloc Opératoire TOULOUSE																																
Semestre 1: 12 septembre au 3 février															Semestre 2: 6 février au 30 juin															Retour Employeur		
sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	janv-23	févr-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	janv-23	févr-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23							
1	samedi	Toussaint	jeudi	Jour de l'An	mercredi	1							1	samedi	mardi																	
2	dimanche	mercredi	vendredi	lundi	jeudi	2							2	dimanche	mercredi																	
3	lundi	jeudi	samedi	mardi	vendredi	3							3	lundi	jeudi																	
4	mardi	vendredi	dimanche	mercredi	samedi	4	samedi	samedi	mardi	jeudi	dimanche	4	mardi	vendredi																		
5	mercredi	samedi	dimanche	jeudi	dimanche	5	dimanche	dimanche	mercredi	vendredi	lundi	5	mercredi	samedi																		
6	jeudi	dimanche	mardi	vendredi		6	lundi	lundi	jeudi	samedi	mardi	6	jeudi	dimanche																		
7	vendredi	lundi	mercredi	samedi		7	mardi	mardi	vendredi	dimanche	mercredi	7	vendredi	lundi																		
8	samedi	mardi	jeudi	dimanche		8	mercredi	mercredi	samedi	08-mai	jeudi	8	samedi	mardi																		
9	dimanche	mercredi	vendredi	lundi		9	jeudi	jeudi	dimanche	mardi	vendredi	9	dimanche	mercredi																		
10	samedi	lundi	jeudi	samedi	mardi	10	vendredi	vendredi	L de Pâques	mercredi	samedi	10	lundi	jeudi																		
11	dimanche	mardi	vendredi	dimanche	mercredi	11	samedi	samedi	mardi	jeudi	dimanche	11	mardi	vendredi																		
12	lundi	mercredi	samedi	dimanche	jeudi	12	dimanche	dimanche	mercredi	vendredi	lundi	12	mercredi	samedi																		
13	mardi	jeudi	dimanche	mardi	vendredi	13	lundi	lundi	jeudi	samedi	mardi	13	jeudi	dimanche																		
14	mercredi	vendredi	dimanche	mercredi	samedi	14	mardi	mardi	vendredi	dimanche	mercredi	14	14	Fête Nationale																		
15	jeudi	samedi	mardi	jeudi	dimanche	15	mercredi	mercredi	samedi	lundi	jeudi	15	15	Aout																		
16	vendredi	dimanche	mercredi	vendredi	lundi	16	jeudi	jeudi	dimanche	mardi	vendredi	16	16	dimanche																		
17	samedi	lundi	jeudi	samedi	mardi	17	vendredi	vendredi	lundi	mercredi	samedi	17	17	lundi																		
18	dimanche	mardi	vendredi	dimanche	mercredi	18	samedi	samedi	mardi	jeudi	dimanche	18	18	mardi																		
19	lundi	mercredi	samedi	lundi	jeudi	19	dimanche	dimanche	mercredi	vendredi	lundi	19	19	mercredi																		
20	mardi	jeudi	dimanche	mardi	vendredi	20	lundi	lundi	jeudi	samedi	mardi	20	20	jeudi																		
21	mercredi	vendredi	dimanche	mercredi	samedi	21	mardi	mardi	vendredi	dimanche	mercredi	21	21	vendredi																		
22	jeudi	samedi	mardi	jeudi	dimanche	22	mercredi	mercredi	samedi	lundi	jeudi	22	22	samedi																		
23	Vendredi	dimanche	mercredi	vendredi	lundi	23	jeudi	jeudi	dimanche	mardi	vendredi	23	23	dimanche																		
24	Samedi	lundi	jeudi	samedi	mardi	24	vendredi	vendredi	lundi	mercredi	samedi	24	24	lundi																		
25	dimanche	mardi	vendredi	Noel	mercredi	25	samedi	samedi	mardi	jeudi	dimanche	25	25	mardi																		
26	lundi	mercredi	samedi	lundi	jeudi	26	dimanche	dimanche	mercredi	vendredi	lundi	26	26	mercredi																		
27	mardi	jeudi	Dimanche	mardi	vendredi	27	lundi	lundi	jeudi	samedi	mardi	27	27	jeudi																		
28	mercredi	Vendredi	Lundi	mercredi	samedi	28	mardi	mardi	vendredi	dimanche	mercredi	28	28	vendredi																		
29	jeudi	Samedi	mardi	jeudi	dimanche	29	mercredi	mercredi	samedi	Lundi de P	jeudi	29	29	samedi																		
30	vendredi	dimanche	mercredi	vendredi	lundi	30	jeudi	jeudi	dimanche	mardi	vendredi	30	30	dimanche																		
31						31	vendredi	vendredi	dimanche	mercredi		31	31	lundi																		
	COURS	STAGES	CA				COURS	STAGES	CA																	CA						
	21 Ects	9 Ects	1				25 Ects	5 Ects	1																	Planifier par employeur						
	11S	9S					15s	5s																								
Semestre 3: 28 août au 19 janvier															Semestre 4: 22 janvier au 14 juin																	
sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24	févr-23	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24		
1	dimanche	Toussaint	vendredi	Jour de l'An	jeudi	1					1	dimanche	Toussaint	vendredi	Jour de l'An	jeudi					1	dimanche	Toussaint	vendredi	Jour de l'An	jeudi					1	
2	lundi	jeudi	samedi	mardi	vendredi	2					2	lundi	jeudi	samedi	mardi	vendredi					2	lundi	jeudi	samedi	mardi	vendredi					2	
3	mardi	vendredi	dimanche	mercredi	samedi	3	samedi	dimanche	mercredi	vendredi	lundi	3	mardi	vendredi	dimanche	mercredi	samedi				3	mardi	vendredi	dimanche	mercredi	samedi					3	
4	mercredi	samedi	dimanche	jeudi	dimanche	4	dimanche	lundi	jeudi	samedi	mardi	4	mercredi	samedi	dimanche	jeudi	dimanche				4	mercredi	samedi	dimanche	jeudi	dimanche					4	
5	jeudi	dimanche	mardi	vendredi		5	lundi	mardi	vendredi	dimanche	mercredi	5	jeudi	dimanche	mardi	vendredi					5	jeudi	dimanche	mardi	vendredi					5		
6	vendredi	lundi	mercredi	samedi		6	mardi	mercredi	samedi	dimanche	jeudi	6	vendredi	lundi	mercredi	samedi					6	vendredi	lundi	mercredi	samedi					6		
7	samedi	mardi	jeudi	dimanche		7	mercredi	jeudi	dimanche	mardi	vendredi	7	samedi	mardi	jeudi	dimanche					7	samedi	mardi	jeudi	dimanche					7		
8	dimanche	mercredi	vendredi	dimanche	mercredi	8	jeudi	vendredi	lundi	jeudi	dimanche	8	dimanche	mercredi	vendredi	dimanche	mercredi				8	dimanche	mercredi	vendredi	dimanche	mercredi					8	
9	samedi	lundi	jeudi	samedi	mardi	9	vendredi	samedi	mardi	jeudi	dimanche	9	samedi	lundi	jeudi	samedi	mardi				9	samedi	lundi	jeudi	samedi	mardi					9	
10	dimanche	mardi	vendredi	dimanche	mercredi	10	samedi	dimanche	mercredi	vendredi	lundi	10	dimanche	mardi	vendredi	dimanche	mercredi				10	dimanche	mardi	vendredi	dimanche	mercredi					10	
11	lundi	mercredi	Armistice	lundi	jeudi	11	dimanche	lundi	jeudi	samedi	mardi	11	lundi	mercredi	Armistice	lundi	jeudi				11	lundi	mercredi	Armistice	lundi	jeudi					11	
12	mardi	jeudi	dimanche	mardi	vendredi	12	lundi	mardi	vendredi	dimanche	mercredi	12	mardi	jeudi	dimanche	mardi	vendredi				12	mardi	jeudi	dimanche	mardi	vendredi					12	
13	mercredi	vendredi	dimanche	mercredi	samedi	13	mardi	mercredi	samedi	dimanche	jeudi	13	mercredi	vendredi	dimanche	mercredi	samedi				13	mercredi	vendredi	dimanche	mercredi	samedi					13	
14	jeudi	samedi	mardi	jeudi	dimanche	14	mercredi	jeudi	dimanche	mardi	vendredi	14	jeudi	samedi	mardi	jeudi	dimanche				14	jeudi	samedi	mardi	jeudi	dimanche					14	
15	vendredi	dimanche	mercredi	vendredi	lundi	15	jeudi	vendredi	lundi	mercredi	samedi	15	vendredi	dimanche	mercredi	vendredi	lundi				15	vendredi	dimanche	mercredi	vendredi	lundi					15	
16	samedi	lundi	jeudi	samedi	mardi	16	vendredi	samedi	mardi	jeudi	dimanche	16	samedi	lundi	jeudi	samedi	mardi				16	samedi	lundi	jeudi	samedi	mardi					16	
17	dimanche	mardi	vendredi	dimanche	mercredi	17	samedi	dimanche	mercredi	vendredi	lundi	17	dimanche	mardi	vendredi	dimanche	mercredi				17	dimanche	mardi	vendredi	dimanche	mercredi					17	
18	lundi	mercredi	samedi	lundi	jeudi	18	dimanche	lundi	jeudi	samedi	mardi	18	lundi	mercredi	samedi	lundi	jeudi				18	lundi	mercredi	samedi	lundi	jeudi					18	
19	mardi	jeudi	dimanche	mardi	vendredi	19	lundi	mardi	vendredi	dimanche	mercredi	19	mardi	jeudi	dimanche	mardi	vendredi				19	mardi	jeudi	dimanche	mardi	vendredi					19	
20	mercredi	vendredi	dimanche	mercredi	samedi	20	mardi	mercredi	samedi	dimanche	Lundi de P	jeudi	20	mercredi	vendredi	dimanche	mercredi	samedi				20	mercredi	vendredi	dimanche	mercredi	samedi					20
21	jeudi	samedi	mardi	jeudi	dimanche	21	mercredi	jeudi	dimanche	mardi	vendredi	21	jeudi	samedi	mardi	jeudi	dimanche				21	jeudi	samedi	mardi	jeudi	dimanche					21	
22	vendredi	dimanche	mercredi	vendredi	lundi	22	jeudi	vendredi	lundi	mercredi	samedi	22	vendredi	dimanche	mercredi	vendredi	lundi				22	vendredi	dimanche	mercredi	vendredi	lundi					22	
23	samedi	lundi	jeudi	samedi	mardi	23	vendredi	samedi	mardi	jeudi	dimanche	23	samedi	lundi	jeudi	samedi	mardi				23	samedi	lundi	jeudi	samedi	mardi					23	
24	dimanche	mardi	vendredi	dimanche	mercredi	24	samedi	dimanche	mercredi	vendredi	lundi	24	dimanche	mardi	vendredi	dimanche	mercredi				24	dimanche	mardi	vendredi	dimanche	mercredi					24	
25	lundi	mercredi	samedi	Noel	jeudi	25	dimanche	lundi	jeudi	samedi	mardi	25	lundi	mercredi	samedi	Noel	jeudi				25	lundi	mercredi	samedi	Noel	jeudi					25	
26	mardi	jeudi	dimanche	mardi	vendredi	26	lundi	mardi	vendredi	dimanche	mercredi	26	mardi	jeudi	dimanche	mardi	vendredi				26	mardi	jeudi	dimanche	mardi	vendredi					26	
27	mercredi	vendredi	dimanche	mercredi	samedi	27	mardi	mercredi	samedi	dimanche	jeudi	27	mercredi	vendredi	dimanche	mercredi	samedi				27	mercredi	vendredi	dimanche	mercredi	samedi					27	
28	jeudi	samedi	mardi	jeudi	dimanche	28	lundi	jeudi	dimanche	mardi	vendredi	28	jeudi	samedi	mardi	jeudi	dimanche				28	jeudi	samedi	mardi	jeudi	dimanche					28	
29	vendredi	dimanche	mercredi	vendredi	lundi	29	mercredi	vendredi	dimanche	mercredi	samedi	29	vendredi	dimanche	mercredi	vendredi	lundi				29	vendredi	dimanche	mercredi	vendredi	lundi					29	
30	samedi	lundi	jeudi	samedi	mardi	30	jeudi	samedi	mardi	jeudi	dimanche	30	samedi	lundi	jeudi	samedi	mardi				30	samedi	lundi	jeudi	samedi	mardi					30	
31						31	dimanche	dimanche	mercredi			31										31										31
	COURS	STAGES	CA																													
	15 Ects	15 Ects	1																													
	5s	15s																														

## Annexe II : Blocs de compétences/ activités et compétences

Blocs de compétences	Activités	Compétences
<b>Bloc 1 –Prise en soins et mise en œuvre des activités de prévention et de soins en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique</b>	1. Réalisation d'activités de prévention et de soins en lien avec des actes et activités invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	1 – Connaitre et contribuer à mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptés aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique
		2 - Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat <i>en prenant en compte les risques</i>
<b>Bloc 2 – Mise en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique</b>	2. Réalisation de techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes et d'activités invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	3 – Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne
<b>Bloc 3 – Organisation et coordination des activités de soins, de la démarche qualité et prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés</b>	3. Organisation et coordination des activités de soins liées au processus péri-opératoire	4- Organiser et coordonner les activités de soins liées au processus péri-opératoire
	4. Gestion d'équipements, de dispositifs médicaux et de produits dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	
	5. Elaboration et mise en œuvre d'une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	5 - Conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés
	6. Mise en œuvre et contrôle de mesures d'hygiène en bloc opératoire dans les secteurs interventionnels et dans les secteurs associés	6 - Mettre en œuvre, contrôler et ajuster la démarche de gestion et prévention du risque infectieux dans le bloc opératoire et secteurs associés
<b>Bloc 4 - Information et formation des professionnels dans les secteurs interventionnels et secteurs associés</b>	7. Formation et information des équipes pluridisciplinaires et des apprenants dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	7 - Former et informer les professionnels et les apprenants

<b>Bloc 5 – Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques</b>	8. Réalisation de travaux de veille professionnelle et de recherche, conception et conduite de démarches d'amélioration des pratiques	8 - Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
		9 – Evaluer et améliorer les pratiques professionnelles au regard des évolutions techniques et réglementaires

## Annexe III : Lieux de stage

### Stage CHU de Toulouse

Bloc ORL Thoracique Hôpital de Larrey	Thoracique, ORL
Bloc BOH3 R1 Hôpital de Rangueil	Vasculaire, Plastie et urgences
Bloc BOH3 R2 Hôpital de Rangueil	Urologie, Gynécologie et Digestif
Bloc Ambulatoire Hôpital de Rangueil	Urologie, Vasculaire, Digestif, Plastie
Bloc CCV Hôpital de Rangueil	Cardiaque
Bloc ORL Céphalique Hôpital PPR	ORL Céphalique
Bloc ILM Hôpital PPR	Orthopédie
Bloc Urgences Neurochirurgie Hôpital PPR	Neurochirurgie, Urgences
Bloc HE	Chirurgie Enfant
Bloc PDV	Obstétrique, Gynécologie
Unité d'hygiène Rangueil et Purpan	Hygiène
Bloc Endoscopie Rangueil	Endoscopie
Bloc Hémodynamique	Endo- vasculaire
Service de Stérilisation du Chapitre	Stérilisation

### Stage Toulouse secteur privé

IUCT	Urologie, Gynécologie, ORL, Plastie, Hygiène
Hôpital Joseph Ducuing	Orthopédie Traumatolo, Hygiène, Endoscopie
Clinique Médipôle	Orthopédie Traumatolo, Stérilisation
Clinique Ambroise Paré	Orthopédie Traumatolo
Clinique Croix du Sud	Viscéral, Orthopédie, Plastie, Endoscopie, Stérilisation
Clinique Pasteur	Viscéral, CCV, endoscopie, Stérilisation, Hygiène
Clinique Rive Gauche	Vasculaire Viscéral, Endoscopie, Stérilisation

### Centre Hospitalier hors agglomération Toulousaine

CH Montauban	Viscéral Orthopédie Hygiène Endoscopie Stérilisation
CH Albi	Viscéral Orthopédie Hygiène Endoscopie Stérilisation
CH Castres	Viscéral Orthopédie Hygiène Endoscopie Stérilisation
CH CHIVA	Viscéral Orthopédie Hygiène Endoscopie Stérilisation
CH Lannemezan	Viscéral Orthopédie
CH Saint Gaudens	Viscéral Orthopédie Hygiène Endoscopie Stérilisation
CH Auch	Viscéral Orthopédie Hygiène Endoscopie Stérilisation

CH Cahors	Pluridisciplinaire Stérilisation	Hygiène	Endoscopie
CH Villefranche	Pluridisciplinaire Stérilisation	Hygiène	Endoscopie
CH Tarbes	Viscéral Stérilisation	Orthopédie	Hygiène Endoscopie
CH Lourdes	Viscéral	Orthopédie	Endoscopie Stérilisation
CH Rodez	Pluridisciplinaire Stérilisation	Hygiène	Endoscopie

### **Stage hors agglomération Toulousaine secteur privé**

Clinique de l'Ormeau Tarbes	Viscéral/ Orthopédie et Vasculaire
-----------------------------	------------------------------------

En accord avec l'Ecole d'IBODE, après vérification de l'agrément et de la disponibilité, des stages hors région peuvent être réalisés, par exemple :

CH Carcassonne, Bastia, Perpignan, Pau, Agen, Bordeaux, APHP Marseille, Martinique, Réunion .....

## Annexe IV : Répartition des ECTS par semestre et unités d'enseignements

Blocs de compétences	Compétences	Unités d'enseignement	ECTS				
			22 semaines Formation: 20sem congés: 1semaine	20 semaines Formation: 20sem congés: 1semaine	22 semaines Formation: 20sem congés: 1semaine	20 semaines Formation: 20sem congés: 1semaine	
			S1	S2	S3	S4	TOTAL
<b>Bloc 1 –Prise en soins et mise en œuvre des activités de prévention et de soins en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique</b>	1 - Concevoir et contribuer à mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptés aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	UE1- Sciences infirmières et bloc opératoire	2	3			5
	2 - Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques	UE2- Sciences médico-chirurgicales	7	6	3		16
<b>Bloc 2 – Mise en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique</b>	3 – Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne	UE3- Techniques complexes d'assistance chirurgicale			4	3	7
<b>Bloc 3 – Organisation et coordination des activités de soins, de la démarche qualité et prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés</b>	4- Organiser et coordonner les activités de soins liées au processus péri-opératoire	UE4- Coordination des activités de soins liées aux processus péri-opératoire, pré, per et post-op	3	2			5
	5 - Conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	UE5- Prévention et gestion des risques	4	3			7
	6 - Mettre en œuvre, contrôler et ajuster la démarche de gestion et prévention du risque infectieux dans les secteurs interventionnels et secteurs associés		4	3			7
<b>Bloc 4 - Information et formation des professionnels dans les secteurs interventionnels et secteurs associés</b>	7 - Former et informer les professionnels et les personnes en formation	UE6- Formation, tutorat et développement des compétences			3		3
<b>Bloc 5 – Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques</b>	8 - Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques	UE7- Recherche		4	4		8
		UE 8- Langue vivante	1	1	1	1	4
		UE 9 Mémoire				6	6
	9 – Evaluer et améliorer les pratiques professionnelles au regard des évolutions techniques et réglementaires	UE 10- Analyse de pratique professionnelles		2		2	4
		UE 11 Optionnelle		1			1
<b>Enseignements cliniques: stages</b>		UE Stage en milieu professionnel	9	5	15	18	47
<b>TOTAL ECTS</b>			<b>30</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>120</b>

## Annexe V : Modalités de contrôle de connaissances.

Modalités de contrôle de connaissances des UE théoriques sur les 4 semestres				
EVALUATION	sept à février	Février à juin	sept-février	février-juin
		semestre 1 : 21 ECTS théorique : 9 ECTS (semaines) stage	semestre 2 : 25 ECTS théoriques : 5 ECTS (semaines)	semestre 3 : 15 ECTS théorique : 15 ECTS (semaines) stage
bloc 1	<b>UE1 : 2 ECTS / UE2 : 7 ECTS</b>	<b>UE1 : 3 ECTS</b>	<b>UE2 : 3 ECTS</b>	
	<b>Evaluation écrite individuelle:</b> étude de cas clinique UE1 analyse d'une situation clinique UE2 8 à 10 question (QROC ou QCM)	<b>Evaluation individuelle</b> en situation simulée (communication et raisonnement clinique)		
		<b>UE2 : 6 ECTS</b>		
		<b>Epreuve écrite individuelle de connaissances</b> 15 à 20 questions (QCM ou QROC)	<b>Epreuve écrite individuelle de connaissances</b> 15 à 20 questions (QCM ou QROC)	
bloc 2			<b>UE3 : 4 ECTS</b>	<b>UE3 : 3 ECTS</b>
			<b>Evaluation en groupe en situation simulée</b> (15mn mise en situation + 15 mn échange)	<b>Evaluation individuelle en situation simulée</b> (15mn mise en situation et d'échange)
bloc 3	<b>UE 4 : 3 ECTS / UE 5 : 8 ECTS</b>	<b>UE 4 : 2 ECTS</b>		
	<b>Epreuve écrite individuelle</b> UE4 5 à 8 questions (QCM ou QROC) UE5 8 à 10 questions (QCM ou QROC)	<b>Travail écrit individuel</b> d'analyse d'une situation de programmation ou de gestion en bloc opératoire		
		<b>UE5: 6 ECTS</b>		
		<b>Présentation orale d'un travail en groupe</b> d'analyse et de synthèse d'une problématique de démarche qualité (20 mn présentation + 20 mn échanges)		
bloc 4			<b>UE6 : 3 ECTS</b>	
			<b>Exposé oral à partir d'un travail de groupe</b> sur la réalisation d'un projet d'encadrement des étudiants en stage	
bloc 5		<b>UE7 Recherche : 4 ECTS</b>	<b>UE 7 Recherche : 4 ECTS</b>	
		<b>Evaluation individuelle:</b> Rédaction d'une note de recherche	<b>Remise d'un rapport écrit individuel</b> synthétique 6 à 8 pages du stage recherche	
	<b>UE 8 anglais : 1 ECT</b>	<b>UE 8 anglais : 1 ECT</b>	<b>UE 8 anglais : 1 ECT</b>	<b>UE 8 anglais : 1 ECT</b>
	<b>Contrôle Continu individuel</b> de l'acquisition du vocabulaire et de l'expression orale	<b>Evaluation individuelle en situation simulée</b> (accueil patient en anglais)	<b>Présentation orale individuelle</b> d'un article professionnel en langue anglais (10mn + 5 mn d'échange)	Ecriture abstract du mémoire en anglais
				<b>UE9 Mémoire : 6 ECTS</b>  Présentation écrite et orale 10m de présentation + 20 mn de discussion
		<b>UE 10 : 2 ECTS</b>		<b>UE10 : 2 ECTS</b>
		<b>Evaluation individuelle:</b> 5 à 8 questions (QCM ou QROC) (50% de la note) analyse d'une situation clinique comportant une question éthique ou de droit (50% de la note)		<b>Travail écrit de groupe</b> d'analyse d'une situation clinique comportant une question éthique ou de droit
		<b>UE 11 Optionelle : 1 ECT</b>		
		<b>Participation à un projet d'école</b> favorisant l'interdisciplinarité		





**Annexe VII : Grille d'évaluation enseignement clinique**

**Formulaire à l'attention des Etudiants**

**Filière :**

**Lieu de stage :**

**1- Avant le stage**

- Avez-vous pris contact au préalable avec le responsable du stage ?  
 Oui  Non
- Avez-vous eu connaissance des modalités d'accueil ?  
 Oui  Non  
Si oui, par quel moyen :
  - Lors de la prise de contact  Oui  Non
  - Livret d'accueil  Oui  Non
  - Etudiants ou formateur  Oui  Non
  - Autres, précisez : .....
- Votre Planning prévisionnel vous a-t-il été communiqué ?  
 Oui  Non

**2- Pendant le stage**

**2-1 Accueil**

- L'équipe a-t-elle été avisée de votre arrivée ?  Oui  Non
- Avez-vous bénéficié d'un entretien d'accueil ?  Oui  Non
- Avez-vous eu accès au livret d'accueil ?  Oui  Non
- Votre planning prévisionnel vous a-t-il été donné ?  Oui  Non
- Les référents/tuteurs de stage ont-ils été identifiés ?  Oui  Non
- L'équipe, l'organisation et le fonctionnement du service vous ont-ils été présentés ?  
 Oui  Non

**2-2 Encadrement / accompagnement**

- A votre arrivée avez-vous présenté vos objectifs de stage au tuteur/maitre de stage ?  
 Oui  Non  NA

Si non, précisez les raisons ?  
.....

- Au cours du stage vos objectifs ont-ils été réajustés au regard de vos acquis ?  
 Oui  Non
- Avez-vous bénéficié d'un temps avec le tuteur de stage lors
  - De l'accueil  Oui  Non
  - Du bilan de mi stage  Oui  Non
  - De l'évaluation en fin de stage  Oui  Non

Si oui, énoncez le bénéfice que vous y avez trouvé : .....

Si non précisez les raisons :  
.....  
.....

- Si vous avez rencontré une difficulté durant le stage, avez-vous sollicité
    - Le formateur  Oui  Non
    - Le maître de stage  Oui  Non
    - Le tuteur  Oui  Non
    - D'autres professionnels de l'équipe  Oui  Non
- Si oui précisez :

.....

- Avez-vous bénéficié d'un ou plusieurs temps de formation en stage par le formateur ou l'enseignant ?  Oui  Non

Si oui, ces temps de formation en stage, vous ont permis de

Propositions	Oui	Non
Faire les liens entre théorie et pratique		
Faire les liens avec les compétences		
Remobiliser vos connaissances		
Analyser de l'activité		
Repérer votre responsabilité professionnelle		
Améliorer votre pratique		
<b>Autre à préciser</b>		

### 2-3 Evaluation / régulation

- Avez-vous bénéficié de bilan(s) intermédiaire(s)  Oui  Non
- Avez-vous bénéficié de bilan de fin de stage  Oui  Non
- Avez-vous pu atteindre les objectifs définis  Oui  Non
- Les bilans ont-ils été assurés au cours d'un entretien  Oui  Non

Si oui :

- En votre présence  Oui  Non
- En présence du tuteur  Oui  Non
- En présence du maître de stage  Oui  Non

### 3- Informations à transmettre

Quelles sont les informations à transmettre pour les prochains stagiaires  
Organisation ? Nouvelles technologies ? ...

## Annexe VIII : Grille d'évaluation Fonctionnement général

<b>Question A</b>					
Participations					
Soumissions					
Énoncé de la question	<b>Les formalités administratives (inscription, cartes étudiantes, DAV...) sont aisées.</b>				
	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant	Sans Avis
Moyenne :					
<b>Question B</b>					
Participations					
Soumissions					
Énoncé de la question	<b>L'accès au site Aurion et à son espace personnel est facilité.</b>				
	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant	Sans Avis
Moyenne :					
<b>Question C</b>					
Participations					
Soumissions					
Énoncé de la question	<b>Les informations retrouvées sur le site Aurion sont claires et accessibles.</b>				
	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant	Sans Avis
Moyenne :					
<b>Question D</b>					
Participations					
Soumissions					
Énoncé de la question	<b>Les informations retrouvées sur le site Elffe sont claires et accessibles.</b>				
	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant	Sans Avis
Moyenne :					
<b>Question E</b>					
Participations					
Soumissions					
Énoncé de la question	<b>Les horaires d'accès aux différents lieux de la structure (infothèque, multimédia, écoles, accueil, secrétariats...) sont adaptés à la vie étudiante.</b>				
	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant	Sans Avis
Moyenne :					
<b>Question F</b>					
Participations					
Soumissions					
Énoncé de la question	<b>Les locaux (salle de cours, de TP et de repos...) sont adaptés à l'ensemble des formations.</b>				
	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant	Sans Avis
Moyenne :					
<b>Question G - Texte libre</b>					
Participations					
Soumissions					
Énoncé de la question	<b>Avez-vous quelque chose à ajouter ?</b>				
Liste des réponses					